EDMOND DE ROTHSCHILD

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EdR SICAV - Euro Sustainable Equity (le "compartiment"), un compartiment de Edmond de Rothschild SICAV

Classe d'actions O EUR (la "Classe") - FR0013444049

Société de Gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

OPCVM soumis au droit français

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de Gestion : L'objectif de gestion du compartiment sur la durée de placement recommandée, vise à surperformer son indicateur de référence, le MSCI EMU, par des placements dans des sociétés de la zone Euro, alliant rentabilité financière, et mise en œuvre d'une politique visant à respecter des critères extra-financiers. La stratégie d'investissement du compartiment tient également compte des enjeux climatiques et recherche un alignement de la trajectoire climatique du portefeuille avec l'Accord de Paris. Le compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.
Indicateur de référence : MSCI EMU (NR), dividendes nets réinvestis
Politique d'investissement : Le compartiment opère une gestion active de sélection de titres (stock-picking) cotés sur un univers de valeurs majoritairement de la zone Euro. Le compartiment sera investi en permanence à hauteur de 75% au moins en actions et autres titres éligibles au PEA et sera exposé à hauteur de 60% au moins en actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone Euro. Le compartiment pourra être exposé au risque action jusqu'à 110% de l'actif net. L'univers d'investissement ESG est composé de l'ensemble des sociétés de l'indice de référence du compartiment, à savoir le MSCI EMU, ainsi que des sociétés de petites et moyennes capitalisations boursières de la zone euro, n'excédant pas 5 milliards d'euros et n'appartenant pas à cet indice. Le compartiment pourra également investir jusqu'à 10% de son actif dans des sociétés de grandes capitalisations boursières, supérieure à 5 milliards d'euros en dehors de la zone Euro. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de cet Univers ESG. Pour autant, elle s'assurera que l'univers ESG retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du compartiment.
La sélection des titres repose sur l'utilisation combinée de critères financiers permettant de définir les valeurs qui présentent d'importantes perspectives de croissance et de critères extra-financiers afin de répondre à des exigences d'Investissement Socialement Responsable.
Cette analyse, permet de sélectionner des valeurs selon une grille de notation ESG propre à la société de gestion, qui classe les titres selon les critères de nature Environnementale, Sociale-sociétale et de Gouvernance d'entreprise listés ci-dessous : Environnement : consommation de l'énergie, émissions de GES, eau, déchets, pollution, stratégie de management environnemental, impact vert ;
Social : qualité de l'emploi, management des ressources humaines, impact social, santé et sécurité ;
Gouvernance : structure des organes de gouvernance, politique de rémunération, audit et contrôle interne, actionnaires.
Le modèle de notation ISR a été construit :
- selon une approche Best-in-Universe c'est-à-dire de façon à favoriser les entreprises les plus performantes sans considération de rating financier, de taille ou de secteur.
- avec des pondérations différenciées des 3 piliers ESG par secteur d'activités en fonction de leurs enjeux spécifiques :
en effet, les 3 piliers extra-financiers se voient attribuer une pondération plus ou moins importante en fonction du secteur considéré, ce qui résulte en un poids différent de chacun des trois piliers.
Par exemple, une entreprise chimique sera plus concernée par la problématique environnementale alors qu'une société du secteur des services aux entreprises verra un poids plus important accordé aux facteurs sociaux. Afin de déterminer si une entreprise analysée incarne les caractéristiques de l'entreprise à caractère responsable et durable définies par la Société de Gestion, cette dernière réalise une étude qui aboutit à une note ESG interne sur une échelle de 7 gradations allant d'AAA à CCC. La note est l'agrégation des résultats obtenus sur les différents critères E, S, G de la grille de notation déterminée par les analystes. Les valeurs retenues dans le portefeuille présenteront une notation supérieure ou égale à A selon l'échelle de notation interne à la Société de Gestion. Une analyse du profil climatique de l'entreprise est également réalisée. Dans le cadre de son objectif climatique, nous visons pour ce compartiment une trajectoire climatique inférieure à 2°C définie dans les accords de Paris de 2015 (Source Carbon4 Finance). Cette mesure de la température sera publiée périodiquement dans le reporting Impact. En fonction des anticipations du gérant sur l'évolution des marchés actions, le compartiment pourra investir dans des titres de créances et instruments du marché monétaire négociés sur les marchés de la zone Euro dans la limite de 25% de l'actif net. Ces titres, notés au minimum « investment grade » mais sans limite de duration, sont sélectionnés en fonction de leur rendement attendu. Dans la limite d'une fois l'actif, le compartiment pourra intervenir sur des contrats financiers négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.
Par ailleurs, dans la limite globale maximum de 10%, le compartiment pourra être investi en parts ou actions d'OPC. Le compartiment pourra détenir des titres non libellés en Euro, et pourra donc être exposé au risque de change. Dans un but de couverture, le compartiment pourra avoir recours à des contrats à terme sur devises ou des swaps de change. Le compartiment pourra également souscrire à des options sur actions, tant dans un but de couverture que d'exposition, et à des futures pour piloter l'exposition actions. L'exposition au risque de change par des devises autres que celles de la zone euro est limitée à 10% maximum de l'actif net.
Classification AMF : Actions des pays de la zone euro
Fréquence pour acheter ou vendre des actions : Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et les Statuts de la SICAV.

Affectation des revenus : Distribution
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report
Autres informations : Le compartiment promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 dit Règlement « Disclosure » ou « SFDR » et est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.
Durée de détention recommandée supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

L'indicateur ci-dessus est calculé sur base de données historiques, et pourrait donc ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Ce compartiment est noté en catégorie 6, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de l'action.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres obligataires ou monétaires ne puisse pas faire face à ses engagements ou que sa qualité de signature soit dégradée. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur.

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,04%
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance Non applicable	

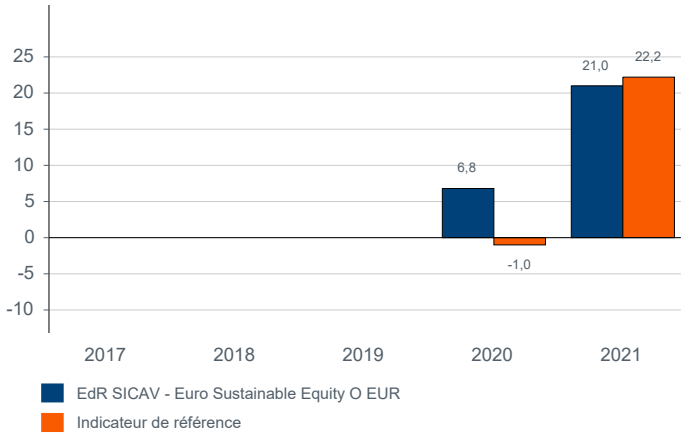
Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués ici sont des plafonds, l'investisseur peut payer moins dans certains cas.
L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le montant des frais courants se base sur les frais de l'année finissant en septembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.
Il exclut les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

Des informations plus détaillées sur les frais et commissions peuvent être trouvées dans le prospectus du compartiment et sur le site internet www.edram.fr.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication des rendements futurs. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
Les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées sont inclus dans le calcul de la performance. Les commissions d'entrée et de sortie en sont exclues.

Les performances passées ont été calculées en EUR, dividendes nets réinvestis.

EdR SICAV - Euro Sustainable Equity a été lancé le 12/02/2019

Date de lancement de la part : 09/2019

Indicateur de référence : MSCI EMU (NR) dividendes nets réinvestis

Informations pratiques

La banque dépositaire de l'OPCVM est Edmond de Rothschild (France).

Le prospectus du compartiment, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com. Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles sur le site internet www.edram.fr. Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet :
http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

Représentant en Suisse : Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., 18, rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse.
Service de Paiement en Suisse : Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., 18, rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse.
Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse à l'adresse ci-dessus.

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. (Eligible au PEA)

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du compartiment.

Les actions de ce compartiment ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Le compartiment peut soit souscrire à des parts ou des actions de fonds cibles susceptibles de participer à des offres de nouvelles émissions de titres américains (« US IPO ») soit participer directement à des Introductions en Bourse américaines (« US IPO »). La Financial Industry Regulatory Authority (FINRA), conformément aux règles 5130 et 5131 de la FINRA (les Règles), a édicté des interdictions concernant l'éligibilité de certaines personnes à participer à l'attribution d'US IPO lorsque le(s) bénéficiaire(s) effectif(s) de tels comptes sont des professionnels du secteur des services financiers (incluant, entre autres, propriétaire ou employé d'une entreprise membre de la FINRA ou un gestionnaire de fonds) (Personnes Restreintes) ou un cadre dirigeant ou administrateur d'une société américaine ou non américaine pouvant être en relation d'affaires avec une entreprise membre de la FINRA (Personnes Concernées). Le compartiment ne peut pas être proposé ou vendu au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S" et aux investisseurs considérés comme des Personnes Restreintes ou des Personnes Concernées au regard des Règles FINRA. En cas de doute quant à son statut, l'investisseur doit requérir l'avis de son conseiller juridique.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/07/2022.